Reforestation et pastoralisme au Sahel

(ré)concilier les usages dans les territoires pour une relance de la GMV

Cesaro J.D. [1], Mbaye T. [2], Touré I.[1], Taugourdeau S.[1], Delay E.[3], Diouf A .A.[4], Ba M. F.[2], Diop D.[5], Ferrari S.[1], Ba B.[6], Ngom D.[7], Akodéwou A.[8]
[1] UMR SELMET, CIRAD ; [2] CNRF, ISRA ; [3] UMR SENS, CIRAD ; [4] CSE ; [5]BAME, ISRA ; [6]UGB ; [7]UCAD ; [8]UR FES, CIRAD
contact: cesaro@cirad.fr ; tamsirmbaye76@gmail.com

Résumé : L'objectif de restaurer 100 millions d'hectares d'ici 2030 au Sahel n'est pas seulement un défi technique - définir les meilleurs itinéraires techniques agro-écologiques et forestiers - face à des conditions climatiques extrêmes. C'est aussi l'enjeu de (ré)concilier dans l'espace et le temps les activités de restauration écologique avec celles humaines, comme l'élevage pastoral. Dans ce milieu semi-aride, la résilience du pastoralisme passe par l'arbre. Il est donc possible d'allier les éleveurs à la cause de l'initiative Grande muraille verte (GMV). Toutefois, cette association nécessite une bonne compréhension du rôle des « communs » dans les systèmes pastoraux, une co-construction des solutions à développer avec les populations locales et un renforcement de capacité des acteurs à l'échelle locale pour une gestion durable des ressources restaurées.

1. Repartir d'une évaluation de la GMV actuelle

L'accélérateur de la GMV donne l'occasion d'une évaluation objective des opérations de reforestation sur ces quinze dernières années au Sahel. Les résultats mitigés et les conflits locaux issus des opérations de restauration nécessitent une réorientation sociotechnique et organisationnelle. Il faut néanmoins retenir les succès en matière de restaurations écologiques sur certaines parcelles prouvant qu'il est possible d'augmenter les services écosystémiques pour les populations. L'approche Top-Down rencontre de nombreux écueils qui limitent l'implication des populations dans le processus de restauration. La participation et l'engagement éclairés des acteurs locaux demeurent une nécessité dans la lutte contre la désertification.

Parcelle GMV (2007) à Tessékré en 2022

Concertation autour d'un projet de reforestation au Ferlo (Sénégal)

2. Favoriser la co-construction locale des opérations de restauration

Associer les populations locales aux décisions semble être un principe fondamental de tout projet de développement durable et plus encore lorsqu'il s'agit de sécuriser des lots fonciers en vue d'opération de restauration sur plusieurs années voire décennies. Pour permettre une décision objective, un préalable est d'échanger avec les acteurs locaux sur une compréhension mutuelle des enjeux : analyser des éléments techniques (sol, topographie, végétation,) et expliciter des choix extra-techniques (gouvernance, droits fonciers, multifonctionnalité des ressources). La co-construction suppose la disponibilité d'équipes d'accompagnement pour capaciter les populations sur le long terme. Enfin, la décision doit revenir aux populations qui portent la responsabilité de sa matérialisation.

3. Trouver des synergies entre reforestation et pastoralisme

La restauration écologique ne doit pas opposer pastoralisme et reboisement pour des raisons de conservation. L'arbre est nécessaire aux éleveurs pour passer la difficile période de soudure. De nombreux services sont issus des ligneux. Il faut donc concilier les usages entre restauration et pastoralisme dans l'espace et le temps. La concertation est donc indispensable pour intégrer tous les acteurs (autochtones, transhumants, services techniques, ONG etc.) dans le processus de gouvernance des activités. En limitant l'impact de la restauration sur la mobilité des troupeaux et des hommes, il est possible d'améliorer l'acceptabilité sociale de la reforestation auprès des éleveurs.

Des éleveurs qui plantent des arbres et valorisent les produits avec l'élevage

4. Valoriser la gestion soutenable des ressources naturelles

Le renforcement des capacités des populations passe par des nouvelles formes d'organisations pour valoriser les ressources naturelles. La diversification de l'économie pastorale par la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (PFNL) est un lévrier d'employabilité et d'intégration des femmes et des jeunes dans les opérations de restauration. Les communautés de cueilleurs pourraient s'organiser à travers des coopératives reconnues par les services techniques des eaux et forêts et être formées aux techniques d'exploitation durables. Il faut aussi prendre en compte les enjeux énergétiques liés à la consommation locale de bois d'énergie (chauffe et charbon) et mieux contrôler l'abattage et la carbonisation illégaux. Enfin, la reforestation a des bénéfices pour l'élevage en terme de biomasses ligneuses en période de soudure. Ces activités de reforestation permettent aussi de soutenir l'organisation des territoires pastoraux. Le bilan d'une restauration écologique doit être l'occasion d'une quantification objective de la rentabilité des opérations de la GMV pour les communautés pastorales.

Gérer les territoires et promouvoir des nouvelles filières grâce aux opérations de reboisement

Sur le terrain, le dP PPZS peut accompagner les agences de la GMV pour mieux prendre en compte les enjeux du pastoralisme notamment à travers le projet DESIRA CASSECS (www.cassecs.org). Le dP PPZS est aussi partenaire de projets de développement (Dundi Ferlo, WeForest - AVSF - PPZS) qui souhaitent mettre la recherche au coeur du dispositif pour promouvoir des activités de restauration écologique efficientes et inclusives. (www.ppzs.org)

cirad LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

CSE Centre de Suivi Ecologique